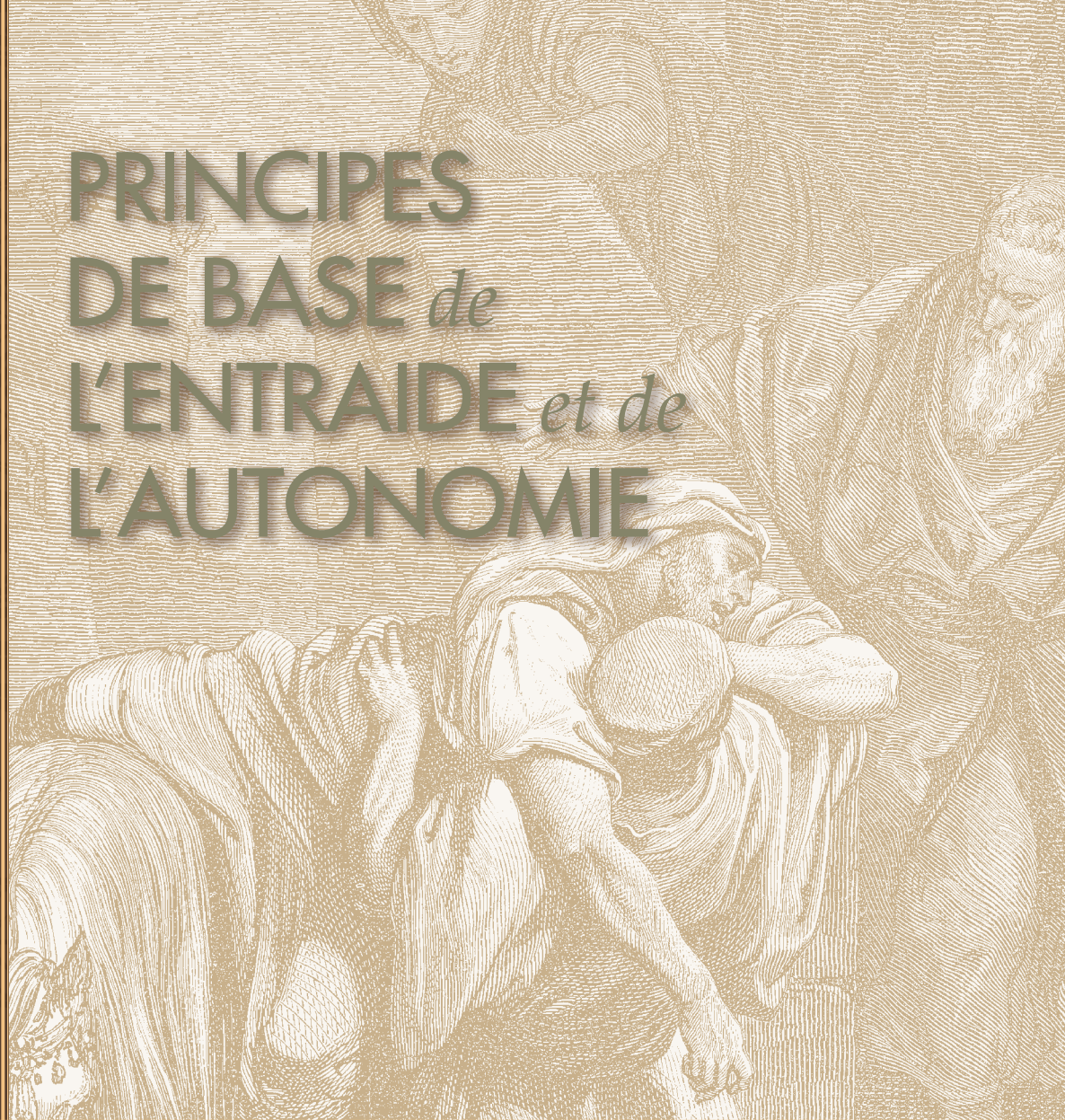


# PRINCIPES DE BASE *de* L'ENTRAIDE *et de* L'AUTONOMIE



ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS



---

Page de couverture : *Arrivée du bon Samaritain à l'auberge*, dessin de Paul Gustave Doré.

Publié par :  
l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours  
Salt Lake City, Utah, États-Unis

© 2009 Intellectual Reserve, Inc.

Tous droits réservés

Imprimé aux États-Unis d'Amérique

Approbation de l'anglais : 12/08.

Approbation de la traduction : 12/08.

Traduction de Basic Principles of Welfare and Self-Reliance

French

08288 140

ROBERT D. HALES

du Collège des douze apôtres

# Une vision de l'Évangile sur l'entraide : La foi en action



Mes frères et sœurs, je suis reconnaissant de cette occasion de vous parler de la vision de l'Évangile sur les principes de la prêtrise concernant l'entraide au sein de l'Église rétablie de Jésus-Christ.

Les nuages économiques qui menacent depuis longtemps notre monde sont à présent

directement au dessus de nos têtes. L'impact de cet orage économique sur les enfants de notre Père céleste requiert aujourd'hui plus que jamais une vision de l'Évangile sur l'entraide. Les principes d'entraide fondés sur la prêtrise sont à la fois temporels et spirituels. Ils sont aussi éternels et s'appliquent en toutes circonstances. Que nous soyons riches ou pauvres, ils s'adressent à nous.

Chaque fois que nous mettons en pratique les principes d'entraide, nous vivons la « religion pure » telle qu'elle est définie dans les Écritures (Jacques 1:27). Le Sauveur a dit : « Toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites » (Matthieu 25:40). Il a aussi enseigné que nous devons non seulement rechercher et « visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions », mais aussi « [nous] préserver des souillures du monde » (Jacques 1:27). En d'autres termes, non seulement nous *faisons* le bien, mais nous nous efforçons également *d'être* bons.

Voici donc la vision de l'Évangile sur l'entraide : mettre en action notre foi en Jésus-Christ. Nous serons nos semblables selon les directives de l'Esprit. En vivant les principes d'entraide de l'Évangile, nous mettons en application les enseignements du Sauveur ici, dans la condition mortelle.

Quels sont donc ces principes d'entraide ? Comment pouvons-nous les appliquer comme fondements spirituels et temporels dans notre vie quotidienne ?

## PRÉVOYANCE ET AUTONOMIE

On peut décrire le premier fondement comme étant la prévoyance. Cela signifie que nous vivons joyeusement selon nos moyens, en nous préparant pour les hauts et les bas de la vie de telle sorte que nous serons prêts pour les urgences des jours d'orage quand ils arriveront dans notre vie.

Être prévoyant signifie ne pas convoiter les choses de ce monde. Cela signifie utiliser les ressources de la terre avec sagesse et ne pas gaspiller, même en période d'abondance. Être prévoyant signifie éviter les dettes excessives et nous contenter de ce que nous avons.

Nous vivons à une époque où l'on prend tout pour un droit. Nombreux sont ceux qui croient qu'ils devraient avoir, de suite, tout ce que les autres ont. Incapables de repousser le plaisir d'avoir, ils s'endettent pour acquérir ce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter. Les résultats ont toujours des répercussions sur leur bien-être temporel et spirituel.

Quand nous nous endettons, nous abandonnons une partie de notre précieux et inestimable libre arbitre et nous nous imposons la contrainte d'une servitude. Nous engageons du temps, de l'énergie et des moyens pour rembourser ce que nous avons emprunté alors que ces ressources auraient pu être employées pour nous-mêmes, notre famille et notre prochain.

Au fur et à mesure que notre liberté est amoindrie par les dettes, un désespoir grandissant nous vide physiquement, nous déprime mentalement et nous accable spirituellement. L'image que nous avons de nous-mêmes est atteinte, de même que notre relation avec notre conjoint et nos enfants, avec nos amis et nos voisins et, en fin de compte, avec le Seigneur.

Rembourser nos dettes maintenant et les éviter à l'avenir requiert de notre part d'exercer notre foi au Sauveur, pas simplement pour *faire* mieux, mais pour

---

*être* meilleur. Il faut une grande foi pour prononcer ces mots simples : « Je n'ai pas les moyens de l'acheter. » Il faut de la foi pour espérer que la vie sera meilleure si nous sacrifions nos envies afin de répondre à nos besoins et ceux d'autres personnes.

Je témoigne que l'homme qui vit selon ses moyens est heureux et est capable d'épargner un peu pour ses besoins futurs. Si nous sommes prévoyants et faisons grandir nos dons et nos talents, nous devenons plus autonomes. L'autonomie consiste à assumer la responsabilité de notre propre bien-être spirituel et temporel ainsi que celui des êtres que notre Père céleste nous a confiés. Ce n'est qu'une fois que nous sommes autonomes que nous pouvons réellement suivre le modèle du Sauveur en servant et en bénissant autrui.

Il est important de comprendre que l'autonomie est un moyen d'arriver à une fin. Notre but ultime est de devenir comme le Sauveur et ce but est mis en valeur par le service désintéressé envers notre prochain. Notre capacité de servir est accrue ou réduite par notre niveau d'autonomie.

Comme Marion G. Romney a dit : « On ne peut pas nourrir les affamés avec des placards vides. On ne peut pas aider les nécessiteux avec un porte-monnaie vide. On ne peut pas comprendre et soutenir quelqu'un quand on a soi-même de grands besoins émotionnels. On ne peut pas enseigner quand on n'est pas instruit. Et surtout, on ne peut pas diriger spirituellement quand on est soi-même faible spirituellement » (voir le rapport de la 152e conférence générale, oct. 1982, p. 188 ou *Ensign*, nov. 1982, p.93).

## **PAYER LA DÎME ET LES OFFRANDES**

Comment pouvons-nous donc obtenir l'aide de notre Père céleste afin d'avoir suffisamment pour nos propres besoins et pour servir notre prochain ? Un des principes fondamentaux de l'entraide est le paiement de la dîme et des offrandes.

Le premier objectif de la dîme est de faire grandir notre foi. En obéissant au commandement de payer « annuellement un dixième de tous [nos] revenus » (D&A 119:4), nous devenons meilleurs, notre foi grandit et nous soutient dans les épreuves, les tribulations et les peines de la vie.

Grâce au paiement de la dîme, nous apprenons également à contrôler nos désirs et nos appétits pour les choses de ce monde, à être honnêtes dans toutes nos

relations avec nos semblables et à faire des sacrifices pour d'autres personnes.

Avec notre foi, grandit notre désir de respecter le commandement de payer les offrandes de jeûne. Cette offrande représente au minimum le coût des deux repas que nous ne prenons pas pendant notre jeûne. Les offrandes de jeûne sont le moyen qui nous est donné de « donner de façon anonyme » afin de bénir nos frères et sœurs dans leurs besoins spirituels et temporels, le faisant sans espérer en tirer un crédit ou un avantage terrestre. Donner généreusement nous permet de suivre le modèle du Sauveur qui a donné gratuitement sa vie pour tout le genre humain. Il a dit : « Souvenez-vous en toutes choses des pauvres et des nécessiteux, des malades et des affligés, car celui qui ne fait pas ces choses n'est pas mon disciple » (D&A 52:40).

En tant que véritables disciples du Christ, nous aussi nous donnons comme l'a fait le bon Samaritain qui a courageusement porté secours à son frère qu'il ne connaissait pas sur le bord du chemin (voir Luc 10:25-37). Joseph Smith a déclaré : « Un homme empli de l'amour de Dieu ne se contente pas de bénir seulement sa famille, mais il parcourt le monde à la recherche d'occasions de bénir tout le genre humain » (*History of the Church*, vol. 4, p. 227).

## **PRÉPARER L'AVENIR**

Comme l'ont conseillé des prophètes des derniers jours, certains des fondements les plus importants de l'entraide touchent à la préparation de l'avenir.

### **Tenir un budget**

Préparer l'avenir implique la planification de nos dépenses et de nos économies selon nos revenus. Établir et respecter soigneusement un budget familial ou personnel peut nous aider à discerner la différence entre nos désirs et nos besoins. Le fait d'examiner ce budget lors d'un conseil familial permettra à nos enfants d'apprendre et de mettre en pratique des habitudes de dépenses sages et de s'impliquer dans la planification et l'épargne en vue de l'avenir.

### **Instruction**

Préparer l'avenir signifie également acquérir une instruction ou une formation professionnelle et trouver un emploi rémunérateur. Si vous êtes actuellement

---

employés, faites tout ce que vous pouvez pour être un élément de valeur et essentiel pour l'établissement qui vous emploie. Travaillez dur et « méritez [votre] salaire » (Luc 10:7 ; voir aussi D&A 31:5, 70:12, 84:79, 106:3).

Au fur et à mesure des réductions d'effectifs ou des fermetures d'entreprises, même des employés modèles risquent de devoir se chercher un nouvel emploi. C'est l'occasion de faire confiance au Seigneur, de grandir et d'être fortifié. Si vous êtes en recherche d'emploi, faites preuve d'une plus grande foi dans la volonté et le pouvoir du Seigneur de vous bénir. Prenez aussi conseil auprès des gens en qui vous avez confiance et n'ayez pas peur de vous constituer un réseau de connaissances et de demander de l'aide pour votre recherche. Si nécessaire, changez de train de vie, voire de domicile, afin de vivre selon vos moyens. Cherchez activement à suivre des formations complémentaires et à acquérir de nouvelles compétences, quel que soit votre âge. Prenez soin de votre santé et restez proche de votre conjoint et de vos enfants. Et, par-dessus tout, soyez reconnaissant. Exprimez votre reconnaissance dans vos prières pour tout ce qui vous a été octroyé. Votre Père céleste vous aime. Son Fils a promis : « Toutes ces choses [vous] donneront de l'expérience et seront pour [votre] bien » (D&A 122:7).

### **Préparation spirituelle**

Mes frères et sœurs, le temps est venu d'établir les fondements de l'entraide dans notre vie et d'enseigner à nos frères et sœurs à faire de même. Les Écritures nous enseignent que : « Si vous êtes préparés, vous ne craignez pas » (D&A 38:30). En respectant les commandements et en vivant les principes de l'entraide, nous pouvons avoir l'Esprit du Seigneur avec nous constamment. Il nous soutiendra pendant les tempêtes de ces derniers jours et nous apportera la paix de l'âme.

De la même façon que nous mettons de côté des ressources temporelles pour les jours d'orage, le respect des commandements, la prière, la lecture des Écritures

et la confiance dans le Saint Esprit nous préparent pour les épreuves de ces jours d'orage. Par notre obéissance nous amassons la foi dont nous avons besoin pour affronter les vicissitudes et les difficultés de la vie. En nous préservant des souillures du monde, en étant « bon » de cette façon, nous serons capables de faire du bien à nos frères et sœurs du monde entier, temporellement et spirituellement.

Pour conclure, je vais vous donner un exemple de notre manière de faire dans l'aide humanitaire.

Chaque année, des membres de l'Église participent au forage de puits là où il n'y a pas d'autres sources d'eau potable. Pensez aux bienfaits d'un seul de ces puits, creusé dans un village isolé. Alors que certains ne pourraient y voir qu'une bénédiction temporelle, quelles sont les bénédictions spirituelles apportées à une mère qui jusqu'ici marchait pendant des heures pour venir chercher de l'eau et encore autant pour la ramener à ses enfants ? Avant qu'on ne creuse le puits, combien de temps avait-elle pour enseigner l'Évangile à ses enfants, prier avec eux et les élever dans l'amour du Seigneur ? Combien de temps avait-elle pour étudier elle-même les Écritures, les méditer et être fortifiée pour supporter les difficultés de sa vie ? En mettant leur foi en action, les membres de l'Église aident à éteindre sa soif temporelle et celle de sa famille et leur permettent ainsi de boire librement aux eaux de la vie et de n'avoir plus jamais soif. En étant fidèles à vivre les principes d'entraide, ils ont aidé à creuser « une source d'eau qui jaillira jusque dans la vie éternelle » (Jean 4:14).

Je témoigne que l'application des principes de la prudence concernant l'entraide est la mesure de notre amour chrétien. Nous avons une occasion sacrée de mettre en pratique l'Évangile rétabli du Christ sur terre, de mettre notre foi en action et de recevoir une plénitude de sa joie pendant cette vie et dans le monde à venir.

Je rends un témoignage spécial que notre Sauveur vit et qu'il a donné sa vie pour notre bien-être éternel. Au nom de Jésus-Christ, amen.

JULIE B. BECK

Présidente générale de la Société de Secours

# Responsabilité de la présidente de Société de Secours en matière d'entraide



## LE BUT DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS

Mes chers frères et sœurs, c'est un honneur de vous parler du devoir de la présidente de la Société de Secours de paroisse en matière d'entraide. Derrière moi se trouvent les portraits des femmes qui ont servi en tant que présidente générale

de la Société de Secours. L'étude de leur vie m'a rappelé que cette organisation a accompli son œuvre en temps de croissance et de prospérité mais aussi en temps de guerre, de famine, d'épidémie et de dépression. Les leçons que nous apprenons du passé peuvent nous aider à nous frayer un chemin aujourd'hui au milieu des catastrophes naturelles, des guerres, des bouleversements gouvernementaux, des épreuves personnelles et des difficultés économiques que nous traversons. La Société de Secours a pour vocation d'apporter du *secours* ce qui signifie « édifier, soulager, relever quelqu'un ou le sortir de difficultés<sup>1</sup>. » Nous avons toujours été chargées d'aider les femmes et leur famille dans le devoir qui est le leur toute leur vie d'encourager la foi et la justice personnelle, de fortifier les familles et les foyers, et de servir le Seigneur et ses enfants. Aujourd'hui, nous allons

nous concentrer sur la partie de notre œuvre qui concerne l'entraide, au fil d'une discussion qui portera sur notre travail sous la direction de l'évêque afin d'organiser, d'enseigner et d'inspirer les sœurs à prendre soin des pauvres et des nécessiteux et à les aider à devenir autonomes.

## PENDRE SOIN DES PAUVRES ET DES NÉCESSITEUX

La société de secours qui a la responsabilité « de veiller au bien-être spirituel et au salut ... de toutes les sœurs de l'Église<sup>2</sup>, » a été organisée pour « le soulagement des pauvres, des défavorisés, des veuves et des orphelins et pour l'exercice de toutes œuvres de bienfaisance<sup>3</sup>. ». Cela inclut « soulager de la pauvreté, de la maladie, du doute, de l'ignorance, de soulager de tout ce qui fait obstacle à la joie et à la progression de la femme ». <sup>4</sup>

J'ai entendu le président Monson parler avec admiration des présidentes de Société de Secours qui ont servi à ses côtés quand il était jeune évêque. Elles et lui ont suivi le même modèle que celui que nous avons aujourd'hui. Sous sa direction, la présidente de Société de Secours allait chez les membres pour voir s'ils avaient ou non assez de nourriture, de mobilier, de compétences, de force émotionnelle ou s'ils avaient d'autres soucis. À l'aide de la prière et de leurs dons spirituels, elles sollicitaient l'inspiration pour évaluer avec justesse les besoins de ces foyers. Se fondant sur leurs appréciations, frère Monson était alors capable de mettre en place un plan d'autonomie pour les membres de sa paroisse.

## AUTONOMIE ET PRÉVOYANCE

En plus du devoir d'aider l'évêque à veiller sur les personnes qui sont dans le besoin, la Société de Secours prend l'initiative d'organiser, d'enseigner et d'inspirer les sœurs de son organisation à devenir personnellement autonomes. Pour comprendre leurs responsabilités, les dirigeantes se pourraient poser quelques questions importantes :

1. Qu'est-ce que l'autonomie ?
2. Quelles sont les responsabilités personnelles de chaque sœur en matière d'autonomie ?
3. À quel point les sœurs de ma paroisse sont-elles autonomes ?

4. Quels sont les compétences d'autonomie que les sœurs de ma paroisse ont besoin d'acquérir ?
5. Comment allons-nous nous entraider pour devenir plus autonomes ?

« Être autonome signifie que nous nous servons de toutes les bénédictions de notre Père céleste pour subvenir à nos besoins et à ceux de notre famille ainsi que pour trouver des solutions à nos propres problèmes<sup>5</sup>. » Chacune d'entre nous a le devoir d'essayer d'éviter les problèmes avant qu'ils ne surviennent et d'apprendre à surmonter les difficultés quand elles se présentent.



*La femme et les réserves  
par Judith A. Mehr*

Ce tableau accroché dans mon bureau dépeint une femme dans un local de réserve. Ce que nous retirons de ce tableau n'est pas tant un enseignement sur les locaux de réserve ni sur les conserves faites à la maison. Observez la femme. Elle est seule et nous ne savons pas si elle est mariée ou célibataire. Elle porte un tablier qui indique qu'elle est en train de

travailler. Le travail est un principe fondateur de l'autonomie. On peut supposer que tout ce qui se trouve autour d'elle est le produit de ses propres efforts. Elle a fait quelques préparatifs personnels. Regardez son visage. Elle semble un peu lasse mais très paisible. Ses yeux expriment sa profonde satisfaction. Elle a l'air d'une femme autonome.

Comment devient-on autonome ? On devient autonome en acquérant assez de connaissance, d'instruction et de capacité de lecture, en gérant sagement son argent et ses ressources, en étant forte spirituellement, en étant prêt en cas d'urgences et d'imprévus, et en veillant à sa santé et à son bien-être social et émotionnel.

Quels sont donc les talents dont nous avons besoin pour devenir autonome ? Il était important pour ma

grand-mère de savoir tuer et plumer un poulet. Je n'ai pas encore eu à tuer ni à plumer un poulet. Cependant, dans les premiers jours de l'Église, Brigham Young a imploré les sœurs d'apprendre à prémunir leur famille contre la maladie, à établir une industrie familiale, à tenir une comptabilité et des registres et à acquérir d'autres compétences pratiques<sup>6</sup>. Ces principes sont toujours d'actualité. L'instruction continue de revêtir une importance vitale. Chacun de nous est un enseignant et un élève, et savoir lire et écrire, avoir des connaissances pratiques et savoir raisonner sont une nécessité de chaque jour. Il y a également un grand besoin de meilleures facultés de communication au sein des couples et des familles, et savoir éduquer ses enfants n'a jamais été aussi important. Nous voyons par ailleurs une augmentation des dettes et du consumérisme dans le monde.

J'ai demandé à quelques évêques quelles étaient les compétences d'autonomie dont avaient le plus besoin les sœurs de leur paroisse et ils ont répondu « celle de tenir un budget ». Les femmes doivent comprendre les conséquences de l'achat à crédit et de l'absence de budget. La deuxième compétence mentionnée par les évêques était de savoir cuisiner. Les repas préparés et consommés à la maison coûtent souvent moins cher, sont meilleurs pour la santé et renforcent les liens familiaux.

J'ai vu, partout dans le monde, de grands exemples de sœurs qui s'entraident afin de devenir autonomes. Aux États-Unis, les sœurs se rassemblent pour apprendre à budgéter leurs finances afin de pouvoir acheter prudemment et réduire leurs dettes. Les sœurs un peu plus âgées apprennent aux autres à cuisiner et à préparer des repas sains. Au Ghana, les sœurs apprennent à lire ensemble. Au Pérou, les sœurs mettent du riz et des haricots secs en sachets hermétiques pour ne pas souffrir de la faim après les tremblements de terre. Aux Philippines, où des typhons sévissent régulièrement, les sœurs préparent et des vivres et du matériel de première urgence qu'elles prendront avec elles si elles doivent évacuer leur domicile.



*La prière en famille*, tableau de Abelardo Loria Lovendino, publié avec l'autorisation du musée de l'histoire de l'Église

Une deuxième peinture accrochée dans mon bureau montre comment ce principe peut s'appliquer n'importe où. Ici nous voyons une famille des Philippines dans leur hutte Nippa montée sur pilotis.

Nous voyons sur le devant leur grande jarre d'eau. Ils ont un panier de mangues, un peu de combustible pour cuisiner et une simple source de lumière pour les éclairer. Ils sont assis à la table du dîner, la tête inclinée en prière. Accroché au mur on voit les mots brodés : « La famille est éternelle ». J'imagine que la mère de famille a appris beaucoup des principes et des compétences sur l'autonomie montrés sur ce tableau en allant aux réunions et activités de la Société de Secours.

Dans quelle mesure les sœurs de votre paroisse sont-elles autonomes ? Comment pouvez-vous discerner leurs besoins ? Et qui devrait aider la présidente de la Société de Secours dans cet effort ? Parce que cette œuvre est divine et parce que la présidente de la Société de Secours a un appel divin, elle a droit à l'aide divine. Elle a également l'aide de bonnes instructrices visiteuses qui comprennent leur responsabilité de veiller sur ces sœurs. Grâce aux rapports qu'elle reçoit d'elles et d'autres sœurs, elle est capable de connaître leurs besoins. Elle peut aussi utiliser l'aide des comités et de jeunes sœurs qui ont une grande énergie et qui sont prêtes à servir.



*La sage-femme : Elle a choisi d'obéir à Dieu*, tableau de Crystal Haueter, publié avec l'autorisation du musée de l'histoire de l'Église.

Ce troisième tableau, accroché dans mon bureau, montre une sage-femme pionnière. Il évoque pour moi une sœur qui, avec cette seule compétence, peut être une bénédiction pour de nombreuses personnes. Mon arrière arrière-grand-mère, Mary Ann Hamblin, qui était sage-femme, en est une illustration. Elle a aidé à mettre au monde plus de deux mille bébés. Sa contribution au magasin de temps et de talents du Seigneur a été considérable.

## REMPHIR NOS DEVOIRS

Pourvoir à nos propres besoins et à ceux d'autres personnes est la preuve que nous sommes des disciples du Seigneur Jésus-Christ. Comme beaucoup d'entre vous, j'ai été inspirée et les principes de l'autonomie m'ont été enseignés par l'exemple de ma mère et d'autres sœurs de la Société de Secours. L'une d'entre elles était ma délicieuse belle-mère, June, qui a servi trente ans quasiment sans interruption dans des présidences de Société de Secours. Quand elle nous a quittés subitement l'an dernier, elle a laissé derrière elle les preuves d'une vie d'autonomie. Elle avait une recommandation à l'usage du temple en cours de validité, des Écritures et manuels d'étude de l'Évangile marqués par le bon usage qu'elle en a fait. Nous nous sommes partagées avec tendresse les casseroles, les



poêles et la vaisselle dans lesquelles elle avait préparé des milliers de repas. Elle nous a laissé des couvre-lits qu'elle avait confectionnés à partir de vieux vêtements. Elle croyait au vieil adage : « Utilise-le, porte-le jusqu'au bout, adapte-le ou passe-t'en. » Nous avons vu les réserves de nourriture qu'elle s'était constituées, qu'elle avait gardées et emmagasinées. Le plus touchant c'était les petits livres de comptes dans lesquels elle avait consigné soigneusement ses dépenses pendant de nombreuses années. Comme elle était prévoyante, elle a laissé un peu d'argent qu'elle avait économisé en cas d'urgence et elle n'avait pas de dettes ! Le plus important était qu'elle avait enseigné et inspiré beaucoup d'autres personnes grâce aux talents qu'elle avait acquis au cours de sa vie fidèle.

En tant que dirigeantes, nous démontrons notre foi quand nous utilisons notre temps, nos talents, nos réunions et nos activités pour d'abord prendre soin, des choses qui sont essentielles au salut et au bien-être temporel et spirituel. Si nous le faisons, l'amour, l'unité, la joie, la fraternité et les bénédictions abonderont. Je témoigne que l'œuvre de la Société de Secours fait partie intégrante de l'Église rétablie du Seigneur et que son œuvre est dirigée par un prophète vivant aujourd'hui. Au nom de Jésus-Christ. Amen.

### Notes

1. Voir *Online Etymology Dictionary*, (dictionnaire étymologique en ligne) : « relief » (secours/assistance) et « relieve »(aider/relever), [www.etymonline.com](http://www.etymonline.com)
2. *Enseignements des présidents de l'Église : Joseph F. Smith* (Cours d'étude de la Prêtrise de Melchisédek et de la Société de Secours, 1998), p.186
3. *History of the Church*, 4:567.
4. John A. Widtsoe, *Evidences and Reconciliations*, arr. G. Homer Durham, 1987, p.308
5. *Instructional Resources for Welfare Trainers*, Lesson 2: Self-Reliance (Autonomie), 3 ; PDF disponible en ligne sur [providentliving.org](http://providentliving.org).
6. Voir Eliza R. Snow, « Female Relief Society », *Deseret News*, 22 avril.1868, p.1 ; Brigham Young, *Deseret News*, 28 juillet 1869, p 5.

PAR H. DAVID BURTON

Évêque président.

## Les responsabilités de l'évêque pour l'entraide.



### RECHERCHER LES NÉCESSITEUX ET PRENDRE SOIN D'EUX

Bonjour, je suis frère Burton, et j'ai aujourd'hui la bénédiction d'être avec six merveilleux évêques du pieu de Centerville nord en Utah.

Nous sommes à Welfare Square (centre d'entraide), à Salt Lake City.

Merci de vous être joints à nous pour cette discussion sur les responsabilités qu'ont les évêques de rechercher les gens qui peuvent avoir des problèmes d'autonomie et de veiller sur eux.

Au début de cet échange, je pense à deux déclarations de J. Reuben Clark fils. Le président Clark a été membre de la Première Présidence de l'Église pendant de nombreuses années et a beaucoup œuvré à l'élaboration de ce qu'on appelait alors le plan de sécurité de l'Église, et qui est aujourd'hui le programme d'entraide de l'Église.

Un jour, le président Clark a téléphoné à un évêque pour lui dire qu'une mère qui élevait seule ses trois jeunes enfants, venait emménager le jour même dans la paroisse de cet évêque. Le président lui a demandé de se rendre chez elle le plus tôt possible pour voir quelle aide il pouvait lui apporter.

Le président Clark a dit à l'évêque : « Si je le pouvais, j'aiderais cette sœur, mais je ne suis que le Premier Conseiller du président de l'Église, et je n'ai pas l'autorité d'écrire un bon de commande d'évêque pour le magasin. Vous avez ce droit et ce privilège, et

c'est pourquoi je vous appelle et vous demande de faire ce que vous estimez devoir faire pour elle. »

Une autre fois, le président Clark a dit, au cours d'un discours très édifiant :

« Selon la parole du Seigneur, la seule personne dont la mission est de prendre soin des pauvres de l'Église et qui puisse le faire à sa seule discrétion, est l'évêque. ... C'est à lui et à lui seul qu'il incombe de décider si, quand, comment et combien des fonds de l'Église seront donnés à un membre de sa paroisse.

« C'est là son obligation solennelle, imposée par le Seigneur lui-même. L'évêque ne peut pas échapper à ce devoir, il ne peut pas l'éviter. Il ne peut pas le déléguer pour s'en décharger. Quelle que soit l'aide à laquelle il fait appel, c'est toujours lui qui en est responsable » (cité par Thomas S. Monson, *L'Étoile*, avril 1981, p. 180).

Quelles sont les responsabilités de l'évêque en matière d'entraide ? Il y en a au moins trois. Elles consistent à :

1. Enseigner aux membres les principes de base de l'autonomie et les encourager à devenir autonomes. Les deux brochures publiées récemment, *Préparez tout ce qui est nécessaire : Finances familiales* et *Préparez tout ce qui est nécessaire : Réserves au foyer* sont très utiles pour aider les membres à comprendre l'importance de l'autonomie.
2. Aider les membres du conseil de paroisse à connaître leurs responsabilités et à s'en acquitter.
3. Apporter de l'aide conformément aux principes fondamentaux de l'entraide.

Le nouveau fascicule intitulé *Pouvoir aux besoins à la façon du Seigneur : Guide de l'entraide pour les dirigeants*, qui vient d'être publié, vous rappellera l'objectif fondamental de l'entraide, qui est l'autonomie, et ses principes de base.

## LE MAGASIN DU SEIGNEUR

Le Seigneur a révélé que les membres de l'Église devaient « donner une partie de [leur] substance aux pauvres... et elle sera déposée devant l'évêque ... [et] gardée dans mon magasin, afin d'être distribuée aux pauvres et aux nécessiteux. » (D&A 42:31-32, 34).

Chaque évêque dispose de plusieurs « outils » pour aider les pauvres. Nous appelons cet ensemble « d'outils » le magasin de l'évêque.

Ce magasin comprend :

1. De l'argent, donné par les membres qui pratiquent le jeûne et en reçoivent les bénédictions.
2. Des produits achetés ou faits maison que les évêques peuvent utiliser.
3. Le temps, les talents et les ressources des membres.

Ces talents, quand ils sont utiles et nécessaires, avec l'argent et la nourriture constituent le magasin du Seigneur. Le magasin du Seigneur est à la disposition de chaque évêque et existe dans chaque paroisse. Contrairement à ce qu'on peut croire, le magasin du Seigneur ne se limite pas à un bâtiment ou à un entrepôt rempli d'articles qui attendent d'être distribués.

## PRINCIPES DE BASE

En s'acquittant de la mission de rechercher les pauvres et de veiller sur eux à la façon du Seigneur, il faudra souvent prendre des décisions difficiles. Les évêques ont la bénédiction d'avoir tout à fait droit au don de discernement pour s'acquitter de cette tâche. Chaque cas que l'on traite est différent et demande de l'inspiration. Guidés par l'Esprit, et en ayant en tête les principes fondamentaux de l'entraide, les évêques peuvent mieux déterminer qui a des besoins, leur ampleur, le type d'assistance requis et la durée de celle-ci.

Peut-être demanderez-vous : Quels sont les principes fondamentaux de l'entraide qui ont fait leurs preuves, et qui aideront les évêques à prendre les meilleures décisions ?

### 1. Rechercher les pauvres.

Garder à l'esprit que la responsabilité de chercher les pauvres incombe aux évêques. Il ne suffit pas d'aider quand on nous le demande. L'évêque doit recommander aux dirigeants de la prêtrise et de la Société de Secours ainsi qu'aux instructeurs au foyer et aux instructrices visiteuses de chercher les personnes qui sont dans le besoin.

### 2. Promouvoir la responsabilité personnelle.

Les évêques ont la responsabilité de garder à l'esprit quand ils aident des personnes qu'ils doivent promouvoir la responsabilité personnelle. Elles sont responsables d'elles mêmes. Quand une personne n'est pas capable de subvenir à ses besoins, la famille immédiate

---

et la famille élargie, ont l'obligation et la possibilité d'apporter leur aide.

### **3. Soutien de la vie, non du train de vie.**

Nous utilisons l'expression « Soutenir la vie, pas le train de vie » : Quand nous soutenons la vie, l'aide de l'Église est destinée à fournir de la nourriture, des vêtements et un logement approprié ainsi que d'autres aides que l'évêque juge nécessaires pour aider la personne à devenir autonome. On attend de ces personnes qu'elles utilisent tous les moyens dont elles disposent pour subvenir à leurs besoins et qu'elles réduisent leur train de vie pour s'adapter à leurs contraintes budgétaires.

### **4. Procurer des produits de base avant de procurer de l'argent.**

Un autre principe de base que nous suivons généralement est de fournir des biens plutôt que de l'argent : Quand c'est possible, l'évêque fournit aux membres des produits de base au lieu de leur donner de l'argent ou de payer leurs factures. S'il n'y a pas de magasin de l'évêque, on peut utiliser les offrandes de jeûne pour acheter les denrées nécessaires.

### **5. Procurer un travail et des occasions de servir.**

L'un des principes de base important est de donner des occasions de travailler et de servir. Pour que les personnes conservent leur dignité pendant une période de difficultés personnelles, il faut trouver des occasions de service et de travail à la mesure de la situation des bénéficiaires de l'entraide. Il n'est pas nécessaire que la valeur du travail ou du service soit équivalente à l'aide reçue, mais le travail ou le service doivent être suffisants pour éviter les maux de l'assistanat et l'instauration de l'idée que l'aide est un dû. Le conseil de paroisse peut apporter son aide en établissant et en tenant à jour une liste de tâches et de travaux significatifs possibles.

## **QUESTIONS DES ÉVÊQUES**

Après ce bref exposé des principes, abordons les questions que vous voulez poser concernant votre importante tâche de rechercher les pauvres et de veiller sur eux.

*Question* : Je suis bien conscient que nous, évêques, avons la responsabilité particulière d'apporter

l'assistance de l'entraide, mais y a-t-il des personnes à qui nous pouvons demander de nous aider dans ce domaine ?

*Réponse* : L'évêque a la possibilité de faire appel à un certain nombre de personnes pour cette responsabilité, en particulier les membres du conseil de paroisse, les collègues de la prêtrise et la Société de Secours. Tous peuvent aider l'évêque à répondre aux besoins d'entraide temporaires et à long terme des membres.

Ces dirigeants sont assistés par leurs instructeurs au foyer, leurs instructrices aux foyers et d'autres personnes qui ont des compétences particulières reconnues.

*Question* : Concernant l'entraide, comment en tant qu'évêque, puis-je mieux utiliser mes dirigeants de collègue et de société de secours ?

*Réponse* : Les dirigeants de collègue et de Société de Secours peuvent être utiles dans tout ce processus, et l'entraide devrait être un rôle central des collègues de la prêtrise et aussi de la société de secours. Elle doit être abordée régulièrement dans vos réunions de présidence. Sous la direction de l'évêque, les collègues de la Prêtrise et la Société de Secours doivent aider les membres à trouver des solutions à leurs besoins d'entraide à court et à long terme pour qu'ils parviennent à l'autonomie.

La présidente de la Société de Secours joue un rôle spécial dans ce processus. Normalement, elle aide l'évêque en rendant visite aux membres qui ont besoin de l'entraide. Elle les aide à évaluer leurs besoins et suggère à l'évêque l'assistance à apporter. L'évêque et la présidente de la Société de Secours peuvent aussi s'aider de l'imprimé Analyse des besoins et des ressources.

*Question* : Frère Burton, comment nous conseillerez-vous d'enseigner la loi du jeûne pour qu'elle soit mieux comprise par nos membres ?

*Réponse* : La loi du jeûne est la base du bien-être spirituel des enfants de notre Père Céleste. Il a établi la loi du jeûne ainsi que la loi de la dîme pour bénir son peuple. L'évêque doit enseigner à tous les membres l'importance d'obéir à ces lois. Il doit aussi enseigner les bénédictions promises par le Seigneur quand on obéit à ces lois. Ce sont, entre autres, être plus proche du Seigneur, une force spirituelle accrue, un bien-être temporel, une plus grande compassion et un plus grand désir de servir.

---

Dans certaines régions du monde, il y a des magasins de l'évêque pour fournir de la nourriture et des vêtements. Là où il n'y a pas de magasin de l'évêque, on utilise les offrandes de jeûne pour fournir de la nourriture et des vêtements, ainsi qu'un logement, des soins médicaux et d'autres aides vitales.

Il n'est pas requis que les dépenses faites sur les offrandes de jeûnes dans la paroisse et dans le pieu restent équivalentes aux offrandes de jeûne versées.

*Question :* Avec la situation économique actuelle, de plus en plus de familles et de membres ont du mal à payer les traites sur leur emprunt immobilier. Nous est-il permis d'aider à payer leurs prêts immobiliers ?

*Réponse :* Vous vous rappelez certainement que l'assistance de l'entraide est généralement destinée à être temporaire. Les évêques ainsi que les dirigeants de collège et de la Société de Secours, et d'autres spécialistes, si nécessaire, doivent aider les bénéficiaires à établir un plan pour devenir autonomes afin de ne plus avoir besoin de l'assistance de l'entraide.

Si le paiement d'un prêt immobilier à court terme les aide à réaliser leur plan pour devenir autonomes, alors ce paiement pourrait être très souhaitable et permis.

*Question :* Est-il correct, si quelqu'un reçoit de l'aide des pouvoirs publics de le faire bénéficier en plus de l'entraide de l'Église ?

*Réponse :* Les membres peuvent décider d'utiliser les ressources de la collectivité, notamment celles du gouvernement, pour répondre à leurs besoins de base. L'évêque doit s'informer de ces ressources. Les aides fréquemment utilisées sont les suivantes :

- Les hôpitaux, les médecins ou les autres services de soins.
- Les services publics de formation professionnelle et les agences pour l'emploi existant dans la collectivité.
- L'aide aux handicapés.
- Les conseillers professionnels ou les travailleurs sociaux. La plupart des communes ont des conseillers familiaux, des psychothérapeutes ou des travailleurs sociaux qui adhèrent à nos valeurs.
- Les services de traitement de la dépendance, qui sont plus largement disponibles que jamais.

Lorsque les membres de l'Église reçoivent de l'aide de sources extérieures à l'Église, l'évêque peut également leur apporter l'aide de l'Église et doit les aider à éviter d'en devenir dépendants de quelque manière que ce soit. Lorsque c'est possible, les membres doivent travailler en retour de l'aide qu'ils reçoivent. Nous devons éviter les maux de l'assistanat et le sentiment que recevoir de l'aide est un dû.

Frères et sœurs, nous avons pu discuter pendant quelques brefs moments de principes sacrés touchant à l'aide à apporter aux nécessiteux. Puisse le Seigneur bénir chacun d'entre vous tandis que vous vous acquittez de votre rôle, tendez la main aux enfants de notre Père céleste, faites montre d'amour et de la compassion qu'engendre le service. Je prie le Seigneur de déverser ses bénédictions sur vous. Au nom de Jésus-Christ. Amen

THOMAS S. MONSON

Président de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours

## À la manière du Seigneur



Mes frères et sœurs, comme je suis reconnaissant de pouvoir vous parler d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur, le programme d'entraide de l'Église !

### LE SERVICE DANS LES PROJETS D'ENTRAIDE

Dans un quartier peu fréquenté de Salt Lake

City, loin de la foule, se trouve un bâtiment bien connu. À cet endroit discret, des personnes motivées par un amour semblable à celui du Christ, travaillent les unes pour les autres, suivant le plan divin du Maître. Je parle de Welfare Square, également connu comme le magasin de l'évêque. Dans ce centre, ainsi que dans de nombreux autres bâtiments dans le monde, des fruits et des légumes sont mis en conserve, des produits de base sont traités, étiquetés, entreposés et distribués aux personnes dans le besoin. Il n'y a pas de signe de programme d'aide gouvernementale, ni de transaction monétaire, car on y honore que les bons de commandes signés par un évêque ordonné.

De 1950 à 1955, j'ai eu la bénédiction d'être l'évêque de plus de mille quatre-vingts membres, dans une paroisse du centre de Salt Lake City. Dans cette paroisse, il y avait quatre-vingt-quatre veuves et environ quarante familles que l'on a estimées avoir besoin d'entraide pendant des périodes plus ou moins longues et pour des besoins différents.

Pour pourvoir aux besoins des nécessiteux, chaque unité de l'Église avait reçu une tâche précise. Dans une paroisse, les membres produisaient du bœuf, dans

une autre paroisse des oranges, dans une autre des légumes ou du blé, quelquefois même une variété d'un produit de base, pour que les magasins soient remplis de denrées pour les personnes âgées et les nécessiteux. Le Seigneur a préparé la voie quand il a dit : « Et le magasin sera entretenu par les consécra-tions de l'Église, et il sera pourvu aux besoins des veuves et des orphelins, aussi bien que des pauvres » (D&A 83:6). Suit ce rappel : « Mais cela doit être fait à ma façon » (D&A 104:16).

Dans le quartier où j'habitais et où je servais, nous avons mis en place un projet d'élevage de volailles. La plupart du temps, ce projet a fonctionné avec efficacité et a pu fournir des milliers de douzaines d'œufs frais au magasin de l'évêque, ainsi que des centaines de kilos de volailles prêtes à cuire. Quelquefois cependant, cette expérience de fermiers citadins bénévoles a provoqué, non seulement des ampoules aux mains, mais des sentiments de frustration.

Par exemple, je me souviendrai toujours de la fois où nous nous avons réuni les adolescents de la prê-trise d'Aaron pour procéder au nettoyage de prin-temps du site du projet « volailles ». Nous étions nombreux à participer au projet, pleins d'enthousiasme et d'énergie, et nous avons rapidement déraciné, rassemblé et brûlé une grande quantité de mauvaises herbes et de débris. Autour d'un feu de joie, nous avons mangé des hot-dogs et nous nous sommes félicités du bon travail accompli. À présent, l'emplacement était propre et rangé. Mais il y avait un énorme problème. Le bruit et les feux avaient tellement perturbé les cinq mille poules pondeuses fragiles et capricieuses, que la plupart avaient perdu leurs plumes et cessé de pondre. Par la suite, nous avons toléré quelques mauvaises herbes, afin de produire davantage d'œufs.

Aucun saint des derniers jours qui a mis des petits pois en conserve, coupé les fanes de betteraves, ramassé le foin, pelleté le charbon ou aidé à servir les autres d'une façon ou d'une autre, ne peut oublier cette expérience d'aider ceux qui étaient dans le besoin ou le regretter. Ce sont des hommes et des femmes dévoués qui contribuent à faire fonctionner ce vaste plan inspiré d'entraide. En réalité, les efforts seuls ne peuvent permettre à ce plan de réussir, car ce programme fonctionne grâce à la foi, à la manière du Seigneur.

## MOTIVÉ PAR LA FOI

Partager ce que nous avons avec les autres n'est pas quelque chose de nouveau pour notre époque. Il nous suffit de lire le récit de 1 Rois, dans la Bible, pour prendre de nouveau conscience de ce principe : lorsque nous suivons le conseil du Seigneur, lorsque nous nous soucions des personnes dans le besoin, nous sommes tous bénéficiaires. Dans ce passage, nous lisons qu'une grave sécheresse avait frappé le pays. Il s'en est suivi une famine. Le Seigneur a demandé à Élie, le prophète, de faire quelque chose qui a dû lui sembler étonnant : « Lève-toi, va à Sarepta... Voici, j'y ai ordonné à une femme veuve de te nourrir. » Lorsqu'il a trouvé cette veuve, Élie lui a demandé :

« Va me chercher, je te prie, un peu d'eau dans un vase, afin que je boive. »

Et elle alla en chercher. Il l'appela de nouveau et dit : « Apporte-moi, je te prie, un morceau de pain dans ta main. »

Dans sa réponse, la femme a décrit sa situation désespérée, en expliquant qu'elle était sur le point de préparer un dernier maigre repas, pour son fils et elle-même, puis qu'ils allaient mourir.

La réponse d'Élie a dû lui sembler incroyable :

« Ne crains point, rentre, fais comme tu as dit. Seulement, prépare-moi d'abord avec cela un petit gâteau, et tu me l'apporteras ; tu en feras ensuite pour toi et pour ton fils.

« Car ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël : la farine qui est dans le pot ne manquera point et l'huile qui est dans la cruche ne diminuera point, jusqu'au jour où l'Éternel fera tomber de la pluie sur la face du sol.

« Elle alla, et elle fit selon la parole d'Élie. Et pendant longtemps, elle eut de quoi manger, elle et sa famille, aussi bien qu'Élie.

« Et la farine qui était dans le pot ne manqua point, et l'huile qui était dans la cruche ne diminua point » (1 Rois 17:19-11, 13-16).

Voici là la foi qui a toujours motivé et inspiré le plan d'entraide du Seigneur.

## LE VÉRITABLE JEÛNE

Lorsque nous jeûnons un jour par mois et contribuons de façon généreuse au fonds du don de jeûne, une somme au moins équivalente à ce qu'auraient coûté

les repas sautés, souvenons-nous des paroles d'Ésaïe au sujet du vrai jeûne :

« Partage ton pain avec celui qui a faim, et fais entrer dans ta maison les malheureux sans asile; si tu vois un homme nu, couvre-le, et ne te détourne pas de ton semblable.

« Alors ta lumière poindra comme l'aurore, et ta guérison germera promptement ; ta justice marchera devant toi, et la gloire de l'Éternel t'accompagnera.

« Alors tu appelleras, et l'Éternel répondra ; tu crieras, et il dira, Me voici !...

« L'Éternel sera toujours ton guide, il rassasiera ton âme dans les lieux arides...tu seras comme un jardin arrosé, comme une source dont les eaux ne se tarissent pas » (Ésaïe 58:7-9, 11).

Nos offrandes sacrées de jeûne financent le fonctionnement des magasins de l'évêque, pourvoient aux besoins financiers des pauvres et les soins médicaux des malades qui n'ont pas d'argent.

Bien sûr, dans de nombreux endroits, les dons de jeûne sont collectés chaque mois par les jeunes gens de la Prêtrise d'Aaron, de bonne heure le jour du sabbat. Je me souviens qu'un matin, dans la paroisse que je présidais, les jeunes gens se sont rassemblés, les yeux encore pleins de sommeil, un peu ébouriffés, se plaignant un peu de devoir se lever si tôt pour accomplir leur tâche. Personne ne leur a fait de reproche mais, la semaine suivante, nous les avons emmenés à Welfare Square, pour une visite guidée. Ils ont vu de leurs propres yeux une personne estropiée s'occuper du standard téléphonique, une personne âgée remplir les étagères, des femmes mettant en place les vêtements à distribuer, et même une personne aveugle apposant des étiquettes sur les boîtes. Ils voyaient des personnes gagner leur vie grâce à leurs contributions. C'est dans un profond silence que ces garçons ont été témoins de la manière dont, chaque mois, leurs efforts pour collecter les dons sacrés de jeûne contribuaient à aider les nécessiteux et fournissaient du travail à des gens qui, sans cela, auraient été oisifs.

Depuis ce jour béni, il n'a plus été nécessaire de les inciter à remplir leur tâche. Le matin du dimanche de jeûne, ils étaient présents à sept heures, en vêtements du dimanche, désireux de faire leur devoir de détenteurs de la Prêtrise d'Aaron. Ils n'étaient plus seulement des distributeurs et des collecteurs

d'enveloppes. Ils aidaient fournir de la nourriture aux pauvres, un toit aux sans-abri, et tout cela à la manière du Seigneur. Ils étaient plus souriants, leurs pas étaient plus vifs. Peut-être comprenaient-ils mieux le passage bien connu : « Toutes les fois que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous les avez faites. » (Matthieu 25:40).

## UN MIRACLE D'AMOUR

On pourrait se demander, au sujet de ceux qui participent au programme d'entraide : Qu'est-ce qui suscite un tel dévouement chez chaque travailleur ? La réponse est simple : Le témoignage personnel de l'Évangile du Seigneur Jésus-Christ, le désir sincère d'aimer le Seigneur de tout son cœur, de tout son esprit, de toute son âme, et son prochain comme soi-même.

Telle était la motivation d'un de mes amis, maintenant décédé, qui travaillait dans l'alimentation, et qui m'a téléphoné, à l'époque où j'étais évêque et m'a dit : « J'envoie au magasin de l'évêque un semi-remorque d'agrumes pour ceux qui ne peuvent pas s'en acheter. Peux-tu prévenir le directeur du magasin qu'il arrive et que ce sera gratuit ; mais personne ne doit savoir qui l'a envoyé. » Cet acte de générosité a apporté une joie et une gratitude que j'ai rarement vues. Je n'ai jamais douté non plus de la récompense éternelle qu'a maintenant reçue ce bienfaiteur anonyme.

De tels actes de générosité ne sont pas rares, mais fréquents. Sous l'autoroute très fréquentée qui fait le tour de Salt Lake City, il y avait autrefois la maison d'un homme célibataire et âgé, appelé Louis, qui à cause d'une maladie invalidante, n'avait jamais connu de jour sans douleur et connu de nombreux jours de solitude. Un jour d'hiver, alors que je lui rendais visite, il a mis du temps à répondre à la sonnette d'entrée. Je suis entré dans sa maison bien tenue ; la température, excepté pour une pièce, la cuisine, y était de quatre petits degrés. La raison : Il n'avait pas suffisamment d'argent pour chauffer une autre pièce. Les murs avaient besoin d'être tapissés, les plafonds abaissés et les placards remplis.

Ému par la visite à mon ami, j'ai consulté un évêque, et un miracle d'amour suscité par le témoignage a eu lieu. Les membres de la paroisse se sont organisés, l'œuvre d'amour a commencé. Un mois plus tard, mon ami Louis m'a appelé pour me demander de passer voir ce qui lui était arrivé. Je l'ai fait et j'ai effectivement vu un miracle. Les trottoirs, qui avaient été soulevés par les racines de grands peupliers avaient été remplacés ; le porche de la maison avait été reconstruit ; une nouvelle porte, avec une poignée brillante avait été installée ; les plafonds avaient été abaissés ; les murs tapissés ; les boiserie repeintes ; le toit remplacé et les placards remplis. Cette maison n'était plus glaciale et inhospitalière. Elle semblait maintenant murmurer une douce bienvenue.

Lou avait gardé le plus beau pour la fin : sur son lit, il y avait une magnifique couverture piquée, aux couleurs du clan de la famille McDonald, auquel il appartenait. Elle avait été confectionnée avec amour par les sœurs de la Société de Secours. Avant de partir, j'ai découvert que chaque semaine, les jeunes adultes apportaient un repas chaud et partageaient avec lui leur soirée familiale. La chaleur avait remplacé le froid. Les réparations avaient fait disparaître l'usure du temps, mais plus important, l'espoir avait chassé le désespoir, et l'amour régnait triomphant.

Tous ceux qui avaient participé à cette histoire touchante de la vie réelle avaient découvert une signification nouvelle et personnelle de l'enseignement du Maître : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. » (Actes 20:35).

À tous ceux qui m'entendent, je déclare que le plan d'entraide de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est inspiré de Dieu. En vérité, le Seigneur Jésus-Christ en est l'architecte. Il nous lance l'appel suivant : « Voici, je me tiens à la porte et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui » (Apocalypse 3:20).

Puissions-nous entendre sa voix, puissions-nous lui ouvrir notre cœur, et qu'il soit notre compagnon constant lorsque nous nous efforçons de servir ses enfants, c'est là mon humble prière, en son saint nom, Jésus-Christ, notre Seigneur. Amen.



ÉGLISE DE  
JÉSUS-CHRIST  
DES SAINTS  
DES DERNIERS JOURS

